

CERTIFICATEUR

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - RNCP19118
CAP - Maintenance de véhicules option A (voitures particulières)

ACTIVITE

Un mécanicien automobile répare, assure l'entretien mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique des véhicules. Avec l'arrivée des équipements électroniques ses compétences se sont élargies. Outre l'entretien courant : graissage, vidange, contrôle... le mécanicien effectue des travaux sur le moteur, la boîte de vitesse, l'embrayage, les essieux, les roues, les freins, la suspension, ou encore l'équipement électrique.

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective
- participer au diagnostic sur les véhicules
- réceptionner et restituer le véhicule
- participer à l'organisation de la maintenance

Face à une panne, le mécanicien doit être capable de :

- établir un diagnostic
- réparer la panne
- effectuer des mises au point, des réglages
- procéder à différents essais, soit au garage, soit sur la route

Toutes ces activités lui demandant de :

- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise
- respecter les règles du système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » (HSE) en assurant la préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise

Le mécanicien peut être salarié chez un artisan garagiste, chez un concessionnaire, dans un centre de réparation rapide ou se mettre à son compte.

Le secteur représente, en France, 290 000 salariés répartis dans 73 200 entreprises. Il compte également 109 915 entreprises liées au secteur automobile, avec plus de 32 millions de véhicules entretenus.

OBJECTIFS

A l'issue de sa formation, l'apprenti doit être capable :

- D'assurer la maintenance périodique d'un véhicule
- De faire un diagnostic
- De réaliser une maintenance corrective
- De réceptionner et restituer un véhicule

La maintenance des véhicules est en constante évolution, en conséquence le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences et d'intégrer dans sa pratique professionnelle, les acquis de sa formation tout au long de la vie.

DUREE DE LA FORMATION

La formation au CFA se fait en alternance sur deux années. L'apprenti vient au CFA une semaine sur 3, à raison de 12 semaines par an, soit 840 heures de formation au CFA. Il passe 40 semaines par an en entreprise.

La formation est possible en 1 an (420 heures) si l'apprenti est titulaire d'un diplôme équivalent ou du baccalauréat.

CONDITIONS D'ACCES

- Aucun diplôme n'est requis
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage et avoir établi un contrat professionnel d'apprentissage avec l'entreprise
- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans pour un contrat en apprentissage
- Avant 16 ans, avoir terminé le cycle collège (3e incluse)
- A partir de 30 ans, avoir signé un contrat de professionnalisation, ou être salarié de la formation continue

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (cessionnaires)
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques (garages polyvalents)
- dans les services de maintenance des entreprises de transport
- dans une entreprise d'intervention rapide
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules

Il peut également poursuivre sa formation en CQP Mécanicien automobile ou en Bac professionnel Maintenance de véhicules option voitures particulières (niveau 4).

BLOCS DE COMPETENCES

Référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19118/>

Référence	Evaluation et Examens
EP1 – Préparation d'une intervention de maintenance	Ponctuel pratique Durée 4h
EP2 – Réalisation d'intervention sur véhicule	Ponctuel pratique Durée 4h
Chef d'œuvre	Ponctuel oral Durée 10mn
EG1 – Français et histoire/géographie	Ponctuel écrit Durée 2h15
EG2 – Mathématiques, sciences physiques et chimiques	Ponctuel écrit Durée 2h
EG3 – Education physique et sportive	Ponctuel
EG4 – PSE	Ponctuel écrit Durée 1h

PROGRAMME ET MATIERES

Enseignement professionnel

Réalisation d'interventions sur véhicule

- réception d'un véhicule
- diagnostic
- intervention
- relation clientèle
- utilisation et entretien des équipements

Prévention Santé Environnement

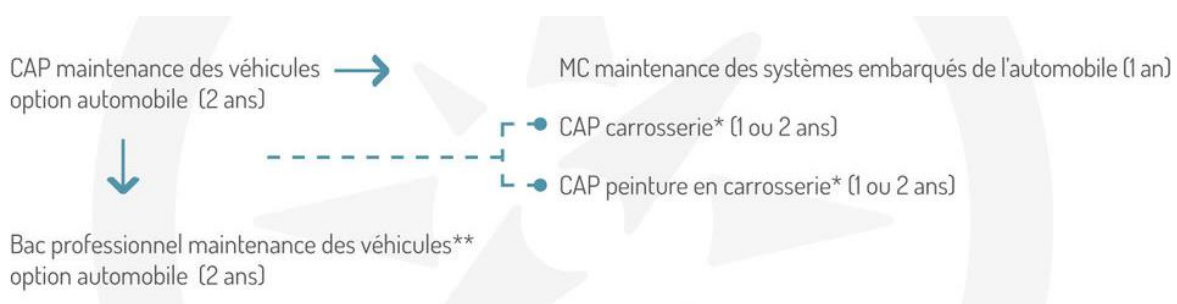
Analyse fonctionnelle et technologique

- étude d'une situation professionnelle à partir d'un dossier technique
- étude de système (dessin industriel)
- technologie professionnelle
- réglementation en matière de sécurité, prévention

Enseignement général

- Français, Histoire géographie, Education civique
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante

PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDES



NOS VALEURS AJOUTEES

- Les locaux modernes avec des équipements performants
- Un accompagnement proche de nos apprentis par une équipe pédagogique toujours à l'écoute
- Un panel de formations étendu qui permet aux apprentis qui le désirent de poursuivre leur parcours de formation au sein de notre établissement
- Une grande proximité avec les employeurs du territoire, gage d'insertion

MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Méthodes mobilisées
Atelier entretien des véhicules avec 4 ponts à deux colonnes, un pont à ciseaux, un pont parallélisme, un appareil à amortisseur, une presse, une équilibreuse, une machine démonte pneu, un banc à géométrie Un laboratoire d'analyse fonctionnelle et structurelle Salles de classes avec vidéoprojecteur	Mise en situation. Cas pratiques.	Démonstration. Interrogation.

Modalités de formation		
Apprentissage Formation continue		
Financement de la formation		
Apprentissage : par l'OPCO de la filière concernée. Formation continue : par les organismes sociaux et en autofinancement		
Taux d'obtention session 2022 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de poursuite d'études 2019 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de rupture 2021/2022 (tous statuts confondus – nous consulter)
• 93,6 %	• 87 %	• 31 %
Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil		

MODALITES D'INSCRIPTION

Portail d'inscription : <https://3wcfa.agglo-paysdaix.fr/netypareo/index.php/preinscription>

Modalités d'inscription (délais d'accès, coût de la formation et financement...) :

[Inscriptions au CFA Métropolitain Campus des Métiers \(ampmetropole.fr\)](https://www.ampmetropole.fr)

Référent Formation : Audrey CHAUVIN - 04 42 29 61 13 - audrey.chauvin@ampmetropole.fr

CONTACT ET ACCESSIBILITE

Centre de Formation d'Apprentis Métropolitain Campus des Métiers

200, rue Maurice Estrangin 13290 Aix-en-Provence

(Zones Les Milles, face au parking Relais du Plan d'Aillane)

Lignes de bus Aix en Bus et LeCar arrêts Parking Relais ou « CFA / Granon » : 04, 211 et L040 (www.lepilote.com)

Accueil : 04 42 29 61 11

Site internet : <https://cfapa.ampmetropole.fr/>

Pour toute information relative à une situation de handicap, notre référent handicap est à votre écoute :

Catherine STOCKER - 04 42 29 61 18 - catherine.stocker@ampmetropole.fr